

LEGENDE

- Limite de zone /secteur
- UA

Zone correspondant au paysage urbain d'origine villageoise
- UB

Zone correspondant au paysage urbain organique
- UBa

Secteur urbain : faubourgs à caractère rural
- UBb

Secteur urbain : faubourgs à caractère mi-résidentiel, mi-rural
- UC

Zone correspondant au paysage urbain de type «habitat collectif»
- UD

Zone correspondant au paysage urbain de type «pavillonnaire»
- UE

Zone correspondant au paysage urbain de type « grand équipement public»
- UF

Zone correspondant au paysage urbain de type organique sur le mode faubourg à vocation plurifonctionnelle
- UI

Zone correspondant au paysage urbain de type «espace d'activités»
- UR

Zone correspondant à une zone de rénovation urbaine
- 1AUe

Zone urbanisable à court et moyen terme destinée à recevoir des constructions à usage d'équipements publics scolaires, de sports et de loisirs.
- 1AUh

Zone urbanisable à court et moyen terme, destinée à recevoir des constructions à usage d'habitation
- A

Zone agricole
- N

Zone naturelle
- Nch

Secteur naturel : château d'eau
- Ne

Secteur naturel : élevage canin
- Ngv

Secteur naturel : aire d'accueil pour les Gens du voyage
- Nh

Secteur naturel : constructions existantes disséminées dans la zone naturelle
- Nj

Secteur naturel : jardins à protéger
- Nui

Secteur naturel : casse auto

- Espace boisé classé
- Jardin à protéger
- Emplacement réservé (ER)
- Périmètre d'inconstructibilité de 100m
- Mouvements de terrain : Aléa glissement moyen et chute de bloc faible [source ARNVI_D0T]
- Cavité souterraine [liste complète sur demande - source BRGM]
- Retrait-gonflement des Argiles : Aléa moyen [valable Ech : 1/50 000e - source BRGM]
- Cône de vues à protéger

COMMUNE DE MOUY

(OISE)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES

Ech : 1 / 5 0 0 0 e

4.2.a

Vu pour être annexé à la délibération en date du:

Prescrit le:

Arrêté le:

Approuvé le:

Modifié le: